



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC) - 31 octobre 2008

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions du CNC ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse du CNC n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication-CNC

CSQ-FIPEQ, 31 octobre 2008 - Services de garde: nouvelles instructions : Encore un recul pour les responsables de services de garde en milieu familial

C'est aujourd'hui qu'entrent en vigueur les nouvelles instructions du ministère de la Famille et des Aînés concernant l'administration des subventions octroyées à une personne responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG).

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ) déplorent ces nouvelles instructions. Elles considèrent qu'elles constituent un recul supplémentaire pour les responsables de services de garde en milieu familial puisqu'elles risquent de fragiliser encore plus leurs conditions de travail. D'ailleurs, ces conditions de travail auraient dû faire l'objet de négociation, et non être imposées unilatéralement. "Ces instructions sèment beaucoup d'incertitude, car elles permettent au bureau coordonnateur de couper ou de retirer des places octroyées et subventionnées. De plus, nous craignons l'application des nouvelles modalités puisqu'elles sont laissées à la discrétion de chacun des bureaux coordonnateurs", ajoute Sylvie Tonnelier.

Un autre rendez-vous manqué pour des conditions de travail décentes

La Fédération déplore aussi les deux poids deux mesures entre le milieu familial, les CPE et les garderies privées alors que les mêmes règles ne s'appliqueront pas pour le financement des treize congés prévus. En effet, les CPE et les garderies privées pourront bénéficier du plein montant durant les congés (7 \$ des parents + subvention) contrairement au milieu familial qui n'obtiendra que le montant payé par le parent (pas de subvention).

Par contre, les mêmes règles s'appliqueront en ce qui a trait aux nouveaux tarifs des repas supplémentaires et à ceux des heures additionnelles aux dix heures prévues. "Nous trouvons ridicule et insensé qu'un tarif de 5 \$ maximum soit imposé pour les heures de garde supplémentaires. Ces tarifs ne prennent pas en considération qu'il s'agit du travail régulier de la RSG, et non du travail d'appoint comme celui d'une étudiante qui vient garder à domicile. Elle devrait au moins obtenir le salaire minimum. Encore une fois, les conditions de travail ne sont pas au rendez-vous", ajoute la présidente de la FIPEQ.

Un jugement très attendu

Rappelons qu'avec l'adoption de la loi 8, leur interdisant le droit à la syndicalisation, les conditions de travail des RSG sont déjà suffisamment difficiles. Cette loi interdit à un grand nombre de femmes, bas salariées, l'accès à toute protection sociale tels l'assurance-emploi, le régime de retraite, les accidents du travail, l'équité salariale et les droits parentaux. La CSQ et la FIPEQ attendent d'ailleurs avec impatience, au cours des prochains jours, la décision de la Cour supérieure à ce sujet.

"Nous déplorons ces instructions ministérielles qui visent encore une fois à fragiliser notre réseau public de services de garde. Nous considérons que le gouvernement envoie un bien mauvais message aux RSG en les traitant en travailleuses de deuxième zone, et en ne tenant pas compte de leurs inquiétudes et de leurs préoccupations", conclut la présidente de la FIPEQ.

Profil de la FIPEQ-CSQ

La Centrale des syndicats du Québec représente près de 160 000 membres, dont environ un millier d'intervenantes en milieu familial et plus de 1 700 travailleuses dans les installations des CPE. Celles-ci sont regroupées au sein de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec.

Renseignements: Marjolaine Perreault, Attachée de presse CSQ, Cell.: (514) 235-5082, perreault.marjolaine@csq.qc.net

AP, 31 octobre 2008 - L'inflation ralentit, le chômage est stable dans la zone euro

L'inflation continue de ralentir dans la zone euro dans le sillage de la baisse des prix du pétrole. Elle s'est élevée à 3,2% sur un an en octobre, tandis que le chômage restait stable à 7,5% en septembre, selon les données publiées vendredi par l'institut européen de la statistique Eurostat.

La relative modération de l'inflation, après 3,6% en septembre, offre davantage de marge de manoeuvre à la Banque centrale européenne (BCE) pour réduire ses taux d'intérêts la semaine prochaine si elle le souhaite, afin de faciliter le crédit dans les 15 pays de l'Union européenne employant la monnaie unique. La maîtrise de l'inflation sous un plafond de 2% annuels est l'objectif principal de la BCE.

En ce qui concerne le chômage, 11,7 millions d'Européens de la zone euro étaient déclarés à la recherche d'un emploi en septembre, soit un taux de chômage de 7,5% de la population active, comme en août. L'Espagne est lanterne rouge du classement avec 11,9% de chômage, la France en déclare 7,9% et l'Allemagne 7,1%. Les analystes s'attendent à une progression du chômage dans les prochains mois étant donné le ralentissement économique.

Lanouvelle.net (Victoriaville), 31 octobre 2008 - Pauvreté : «On n'a pas fait de gros pas!»

Lancée au printemps dernier, la campagne de signatures du Collectif pour un Québec sans pauvreté prendra fin le 1er décembre. Au Centre-du-Québec, Henri-Paul Labonté, coordonnateur de l'Association des groupes d'éducation populaire autonome (AGEPA), estime à 3 000 le nombre de signataires à la pétition, dont 1 500 dans la MRC d'Arthabaska.

Il espère que d'ici le 1er décembre, l'AGEPA, responsable de la campagne centricoise, aura réussi à faire signer 5 000 pétitionnaires.

«Si on est en route pour bâtir un Québec sans pauvreté, on n'a pas fait de gros pas!», a-t-il déclaré.

Il a rappelé que la campagne visait à rappeler au gouvernement du Québec qu'en

décembre 2002, l'Assemblée nationale avait voté à l'unanimité en faveur d'une loi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Trois revendications principales sont au cœur de cette campagne : faire passer le salaire minimum de 8,50 \$ à 10,16 \$; hausser et ajuster les protections publiques pour assurer à toute personne un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation (13 267 \$ par an en 2007) et s'assurer que tous les citoyens aient accès à des services publics universels de qualité. À ce chapitre, le Collectif réclame, entre autres, le gel des tarifs d'électricité, gratuité des médicaments pour toutes les personnes vivant avec un revenu inférieur à la mesure du panier de consommation, doubler le parc de logements sociaux, développer les places en service de garde, etc.

La collecte de signatures sera suivie d'une opération de sensibilisation des députés. La campagne culminera par le dépôt des pétitions à l'Assemblée nationale au printemps prochain. «Et comme il se pourrait que des élections soient déclenchées la semaine prochaine, nos revendications seront acheminées à tous les candidats», a indiqué le coordonnateur de l'AGEPA. Il n'est toutefois pas prévu que l'on appuie l'une ou l'autre des formations politiques, a spécifié M. Labonté. «Nos revendications sont politiques, pas partisans.»

«On s'attend à ce qu'il soit beaucoup question de la crise financière lors de la prochaine campagne électorale. Nous savons que les mesures que nous préconisons ne sont pas populaires. Cependant, selon des analystes, hausser le salaire minimum, par exemple, n'est pas mauvais pour l'économie», a affirmé M. Labonté.

Henri-Paul Labonté ainsi que les porte-parole des Regroupements de sans-emploi de Victoriaville et de l'Érable, Lucie Forand et Simon Demers, et Sylvie Pinard de la Maison des femmes, ont souligné que de très «timides» pas avaient été franchis pour lutter contre la pauvreté. Mises à part certaines mesures incluses au Pacte à l'emploi et quelques «amorces» pour redonner la gratuité des médicaments à certaines clientèles, il y a encore beaucoup à faire, selon eux.

Le Centre-du-Québec, région qui n'est la plus riche, ni la plus pauvre, abrite 14 190 personnes prestataires d'aide sociale, 11 013 adultes et leurs 3 177 enfants.

Du côté du Regroupement des sans-emploi, Lucie Forand observe le resserrement des critères de l'assurance-emploi, de sorte que seulement 46% des cotisants ont droit aux prestations.

La réduction des mesures sociales pénalise souvent les femmes, toujours plus nombreuses que les hommes, à occuper des emplois à temps partiel, précaires ou moins bien rémunérés s'il s'agit de «travail dit féminin», a noté Sylvie Pinard. Selon les plus récentes données disponibles (2001) les femmes de la MRC d'Arthabaska ne touchaient encore que 58,4% du revenu des hommes. «Si les enfants sont pauvres, c'est que les parents, surtout leur mère, sont pauvres. Plus d'un million d'enfants vivent dans la pauvreté au Canada», a dit Mme Pinard, ajoutant que la pauvreté faisait gonfler les coûts pour la santé et la sécurité du revenu et le taux de criminalité.

Les personnes désireuses de signer la pétition sont invitées à communiquer avec l'AGEPA au numéro 819 795-4441.

AFPC, 30 octobre 2008 - L'AFPC soutient que le gouvernement Harper devrait agir dans l'intérêt public - Un secteur public fort allège le fardeau économique des Canadiennes et Canadiens

L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) est heureuse de voir le ministre des Finances Flaherty reconnaître qu'il serait peu judicieux d'éviter un déficit à tout prix. Le syndicat encourage le gouvernement fédéral à mettre plutôt son énergie à aider les gens durement touchés par la crise économique actuelle.

L'AFPC représente 160 000 travailleuses et travailleurs au pays, dont plus de 130 000 employés du secteur public fédéral. En cette période d'incertitude économique, la population a les yeux rivés sur les membres de l'AFPC, qui sont sur la première ligne pour aider les gens à obtenir de l'assurance-emploi et des chèques de pension, du recyclage professionnel et de l'aide à l'adaptation. Chaque jour, les membres de l'AFPC reçoivent de nombreux appels de personnes qui s'inquiètent de l'état de leurs comptes de banque et de leur revenu de retraite, et qui veulent savoir ce que le gouvernement entend faire pour alléger la crise qui a d'abord frappé le milieu bancaire et financier pour s'étendre rapidement à l'économie traditionnelle.

"Le temps est venu d'investir dans l'infrastructure et les services publics, souligne John Gordon, président national de l'AFPC. La déclaration d'hier du ministre Flaherty selon laquelle le processus d'examen des dépenses au sein du gouvernement serait élargi aux sociétés de la Couronne et aux salaires dans le secteur public est particulièrement inquiétante en ces temps où l'on devrait plutôt chercher comment venir en aide aux personnes et aux sociétés qui souffrent des répercussions économiques."

L'AFPC soutient que l'obsession du ministre Flaherty concernant l'examen des dépenses consumera l'énergie et les ressources grandement nécessaires pour aider la population et les sociétés canadiennes à survivre à la crise économique actuelle.

"Ce dont le Canada a surtout besoin avant de pousser davantage l'examen des dépenses, c'est d'une nouvelle réglementation dans le secteur des services financiers et de la mise en application efficace de cette réglementation pour faire en sorte qu'elle ne mette plus jamais notre économie en péril", déclare le président Gordon.

Selon l'AFPC, les ministères, les agences et les sociétés de la Couronne du gouvernement devraient veiller à faire en sorte que les sociétés canadiennes de l'économie traditionnelle demeurent solvables et productives. Le syndicat exhorte aussi le gouvernement à offrir une aide véritable, rapide et concrète au secteur manufacturier et pour les régimes de pension privés qui ont subi le contrecoup catastrophique des excès du milieu financier. A cela devrait s'ajouter un programme d'assurance-emploi accessible à la majorité des Canadiennes et des Canadiens sans emploi, et non à une fraction d'entre eux qui sont actuellement admissibles aux prestations. Ces mesures aideraient grandement les personnes qui travaillent et leur famille à survivre à une crise dont elles ne sont absolument pas responsables.

"Wall Street et Bay Street sont à la source de la crise; les gens ordinaires et les travailleuses et travailleurs du secteur public ne devraient pas faire les frais d'une crise économique causée par l'irresponsabilité du secteur financier et de l'investissement, déclare le président Gordon. Pour rebâtir l'économie et essayer de réduire la pauvreté au Canada, il faut investir dans une infrastructure et des services publics de qualité."

Renseignements: Alain Cossette, Communications, AFPC, (613) 293-9210

La Presse Canadienne, 29 octobre 2008 - Le nombre de prestataires d'assurance-emploi a crû de 0,2 pour cent en août

Le nombre de Canadiens ayant reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi au mois d'août s'est établi à 487 500, soit 0,2 pour cent de plus qu'en juillet, selon les chiffres publiés par Statistique Canada, mercredi.

Comparativement à août 2007, le nombre de prestataires ordinaires d'assurance-emploi au Canada a crû de 2,2 pour cent.

Au total, en août dernier, les prestations ordinaires versées ont totalisé 729,8 millions \$, en hausse de 2,7 pour cent par rapport à juillet et de 4,4 pour cent par rapport à août 2007.

Il s'agit de données provisoires et désaisonnalisées tenant compte de la variation due aux saisons.

Statistique Canada, 29 octobre 2008 - Assurance-emploi : Août 2008

En août, 487 500 Canadiens ont reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi, ce qui est pratiquement inchangé par rapport à juillet. Les prestations ordinaires versées ont augmenté de 2,7 % pour totaliser 729,8 millions de dollars au cours du mois.

Le nombre de Canadiens recevant des prestations ordinaires d'assurance-emploi a crû de 12 400, ou de 2,6 %, entre août 2007 et août 2008. Le nombre d'homme recevant des prestations s'est accru de 4,6 %, et le nombre de femmes recevant des prestations, de 1,0 %.

Le nombre de bénéficiaires réguliers a progressé dans la majorité des régions métropolitaines de recensement. Les plus importantes augmentations d'une année à l'autre ont été enregistrées à Windsor (+19,9 %), à Trois-Rivières (+17,7 %) et à Oshawa (+17,0 %).

Nota : Les données du programme des statistiques de l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives et peuvent de temps à autre subir l'effet de changements apportés à la *Loi sur l'assurance-emploi* ou aux procédures administratives. Le nombre de bénéficiaires représente toutes les personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi du 10 au 16 août. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'Enquête sur la population active d'août. Les prestations ordinaires versées représentent le montant total d'argent perçu par les individus durant le mois.